

89

Commission permanente

Séance du 26 août 2024



Rapporteur : M. MARTIN

49774

41 - Finances, moyens des services, citoyenneté

Désaffectation et déclassement de l'ancien centre d'exploitation des routes de Retiers

Le lundi 26 août 2024 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BILLARD, M. BOHANNE, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUX, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), M. BOURGEOUX (pouvoir donné à Mme TOUTANT), Mme FÉRET (pouvoir donné à M. LEPRETRE), M. HOUILLOT (pouvoir donné à Mme FAILLÉ), Mme LARUE (pouvoir donné à Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ), Mme MAINGUET-GRALL (pas de pouvoir donné), Mme MERCIER (pouvoir donné à Mme BRUN), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), M. PICHOT (pouvoir donné à M. MARTINS), Mme ROUSSET (pouvoir donné à M. HERVÉ), Mme SALIOT (pouvoir donné à M. DELAUNAY), M. SALMON (pas de pouvoir donné), M. SOHIER (pas de pouvoir donné)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h30.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment l'article L. 3111-1 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la

Commission permanente ;

Vu l'avis du Pôle d'évaluation domaniale du 14 mars 2024 ;

Expose :

L'ancien centre d'exploitation des routes situé 40 place des Sablonnières à Retiers, et construit sur la parcelle ZR 130, a fermé suite à la livraison du nouvel équipement regroupant une nouvelle caserne et un nouveau centre d'exploitation des routes, au lieu-dit Le Chêne Vert à Retiers.

Les équipes ont rejoint ce nouvel équipement et procédé au déménagement de l'ancien centre qui est désormais vide. Sans utilité pour le Département, ce bâtiment peut être proposé à la vente.

A ce jour, ce centre d'exploitation des routes relève du domaine public du Département. Aussi, pour permettre sa cession, il convient dans un premier temps de constater sa désaffectation et de prononcer son déclassement du domaine public du Département.

Ainsi déclassé, il pourra être cédé. Le Pôle d'évaluation domaniale a estimé la valeur vénale de ce bâtiment au prix de 180 000 euros assorti d'une marge d'appréciation de 10 %, le 14 mars 2024., conformément à l'annexe jointe. Il est précisé que le bien a déjà suscité l'intérêt de potentiels acquéreurs, et qu'il a également été proposé à la ville de Retiers, qui a décliné cette proposition. La cession du bien fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Décide :

- de constater la désaffectation du domaine public et de prononcer le déclassement de l'ancien centre d'exploitation des routes construit sur la parcelle cadastrée ZR130 et situé 40, place des Sablonnières à Retiers.

Vote :

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 29 août 2024
ID : CP20242627

Pour extrait conforme